

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

## Nominations à la Cour du Banc du Roi du N.-B.

**Moncton, le 11 octobre 2023** – L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick («AJEFNB») se réjouit des nominations de Stephen J. Doucet et Maya Hamou à la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick, Division de première instance, à Miramichi et Moncton, respectivement. Ces nominations ont été confirmées hier par le ministre de la Justice et procureur général du Canada, Arif Virani.

Grâce à leurs excellentes compétences de juristes, nous sommes persuadés que les juges Doucet et Hamou seront en mesure d'accomplir leurs nouvelles fonctions avec brio.

L'honorable juge Doucet détient un baccalauréat ès arts de l'Université du Nouveau-Brunswick (histoire) et un baccalauréat en droit de l'Université de Moncton. Il a été admis au Barreau du Nouveau-Brunswick en 1994. Au cours des 29 dernières années, le juge Doucet a exercé principalement dans les domaines du droit de la famille, du droit des successions et du droit immobilier, et ce, dans les deux langues officielles.

L'honorable juge Hamou détient un baccalauréat en sciences (biochimie) de l'Université de Moncton et d'un baccalauréat en droit (avec distinction) de l'Université d'Ottawa. Elle a été admise au Barreau du Nouveau-Brunswick en 2009. Après avoir commencé sa carrière à titre d'avocate à la Commission d'enquête publique sur Cornwall, la juge Hamou a poursuivi sa carrière à titre de mandataire du Services des poursuites pénales du Canada. Par la suite, elle a travaillé au sein du Groupe du contentieux des affaires civiles du Bureau du procureur général du Nouveau-Brunswick, représentant ainsi la Province dans les deux langues officielles. Depuis 2019, elle travaillait comme agente d'audience au ministère de la Justice et de la Sécurité publique pour la province du Nouveau-Brunswick.

Les nominations de ces deux juges, qui sont parfaitement bilingues, sont bien reçues par l'AJEFNB. Ces nominations s'inscrivent dans une action essentielle de l'accès équitable à la justice dans les deux langues officielles.

Au nom de l'AJEFNB, nous offrons nos plus sincères félicitations aux juges Doucet et Hamou et leur souhaitons le plus grand des succès.

-30-



1-506-853-4151



[association@ajefnb.nb.ca](mailto:association@ajefnb.nb.ca)



[www.ajefnb.nb.ca](http://www.ajefnb.nb.ca)



18, avenue Antonine-Maillet  
Pavillon Adrien-J.-Cormier  
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9